

# En médiation, viser l'excellence !

## Atelier de maîtres 2017



Partenaire:

Eastman, Québec  
Cinq journées de réflexion | Du 20 au 25 août 2017

# En médiation, viser l'excellence !

## Atelier de maîtres 2017

### SÉMINAIRE DE PARTAGE ET D'APPROFONDISSEMENTS PROGRAMME

**DIMANCHE 20 AOÛT 2017**

15h00 à 19h00

Accueil, rencontres, orientation et présentation du programme

**LUNDI 21 AOÛT 2017**

8h00 à 19h00

**ÉTHOS DU MÉDIATEUR: RÉPUTATION ET ÉTHIQUE**

Animé par Thierry Bériault

Séance de travail, Exercice individuel, présentation d'un outil ou d'une approche, simulation ou exercice pratique supervisé et débriefing en groupe

**MARDI 22 AOÛT 2017**

8h00 à 19h00

**INTRODUIRE LA DIALECTIQUE EN MÉDIATION, L'ART DE SOCRATE !**

Animé par Daniel Courbe

Séance de travail, Exercice individuel, présentation d'un outil ou d'une approche, simulation ou exercice pratique supervisé et débriefing en groupe

**MERCREDI 23 AOÛT 2017**

8h30 à 13h00

**CAS PRATIQUES**

**JEUDI 24 AOÛT 2017**

8h00 à 19h00

**PATHOS DU MÉDIATEUR: LA SENSIBILITÉ DES PARTIES À LA MÉDIATION**

Animé par Evelyne Meissirel du Souzy

Séance de travail, Exercice individuel, présentation d'un outil ou d'une approche, simulation ou exercice pratique supervisé et débriefing en groupe

**VENDREDI 25 AOÛT 2017**

8h30 à 10h00

Activités de fin de l'Atelier de Maîtres et rétroaction en groupe  
Départ

# En médiation, viser l'excellence !

## Atelier de maîtres 2017

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

#### DIMANCHE 20 AOÛT 2017

15h00 : Arrivée et accueil des participants  
16h00 : Orientation et présentation du programme  
19h00 : Dîner communautaire

6h45 : Marche ou exercices énergétiques et petit-déjeuner communautaire

8h00 : Enseignement théorique - lié à l'éthos du médiateur, à sa réputation et son éthique personnelle

10h30 : Pause

10h45 : Activités d'apprentissage en parallèle :

- Séance d'appropriation – travail en petits groupes sur les acquis théoriques du matin et intégration des lectures préalables sur le sujet
- Séance de coaching - les formateurs reçoivent chacun un participant pour un coaching individuel sur un sujet choisi par le participant avant le début de la formation

#### LUNDI 21 AOÛT 2017

#### ÉTHOS DU MÉDIATEUR: RÉPUTATION ET ÉTHIQUE Animé par Thierry Bériault

*L'image que le médiateur donne de lui-même à travers ses actes de médiation a un impact important sur sa capacité d'établir sa crédibilité auprès des parties et d'user de son autorité processuelle afin de leur permettre d'en arriver à une entente. L'approfondissement de l'éthos permet au médiateur de conserver l'attention des participants à une médiation et d'établir une relation de confiance authentique. Nous examinerons comment les trois piliers de l'éthos, soit le bon sens, la vertu et la bienveillance, peuvent grandement améliorer le travail du médiateur.*

11h30 : Séance – Discussion rapport théorie/pratique en grand groupe

13h00 : Déjeuner communautaire

14h30 : Préparation de l'après-midi : marche/énergie

15h00 : Deux séances de pratique – les participants (trois groupes) effectueront un jeu de rôles / cas pratique qui sera filmé et débriefé immédiatement après, avec pause à 16h30

18h15 : Rétroaction en grand groupe

19h00 : Fin des activités et dîner communautaire

# En médiation, viser l'excellence !

## Atelier de maîtres 2017

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

**MARDI 22 AOÛT 2017**

**INTRODUIRE LA DIALECTIQUE EN MÉDIATION, L'ART DE SOCRATE !**  
Animé par Daniel Courbe

*Le médiateur n'est que faussement non-actif. Non seulement il gère la méthode de travail et la communication mais il a aussi un rôle possible d'analyste capable de débloquer des situations difficiles. S'il n'a pas à se positionner sur le fond du différend, il peut néanmoins éclairer non seulement les divergences entre les parties mais aussi les contradictions propres à chacune d'elles, ce qui peut être un moteur d'évolution. A partir d'exemples pris dans des médiations, nous examinerons comment une démarche dialectique structurée améliore la qualité de l'intervention du médiateur.*

- 6h45 : Marche ou exercices énergétiques et petit-déjeuner communautaire
- 8h00 : Enseignement théorique - lié à la dialectique en médiation et au thème abordé
- 10h30 : Pause
- 10h45 : Activités d'apprentissage en parallèle :
- Séance d'appropriation – travail en petits groupes sur les acquis théoriques du matin et intégration des lectures préalables sur le sujet
  - Séance de coaching - les formateurs reçoivent chacun un participant pour un coaching individuel sur un sujet choisi par le participant avant le début de la formation
- 11h30 : Séance – Discussion rapport théorie/pratique en grand groupe
- 13h00 : Déjeuner communautaire
- 14h30 : Préparation de l'après-midi : marche/énergie
- 15h00 : Deux séances de pratique – les participants (trois groupes) effectueront un jeu de rôles / cas pratique qui sera filmé et débriefé immédiatement après, avec pause à 16h30
- 18h15 : Rétroaction en grand groupe
- 19h00 : Fin des activités et dîner communautaire

# En médiation, viser l'excellence !

## Atelier de maîtres 2017

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

**MERCREDI 23 AOÛT 2017**

**MATINEE DE PRATIQUE - APRES-MIDI DETENTE ET DECOUVERTE**

- 7h30 : Marche ou exercices énergétiques et petit-déjeuner communautaire
- 8h30 : Activités d'apprentissage :
- Séance d'appropriation et d'intégration – travail en petits groupes sur les acquis des deux jours
  - Séance de coaching - les formateurs reçoivent chacun un participant pour un coaching individuel sur un sujet choisi par le participant avant le début de la formation
- 13h00 : Déjeuner communautaire et après-midi détente
- 19h00 : Dîner communautaire

**JEUDI 24 AOÛT 2017**

**PATHOS DU MÉDIATEUR: LA SENSIBILITÉ DES PARTIES À LA MÉDIATION**  
Animé par Evelyne Meissirel du Souzy

*Comment le médiateur peut-il s'assurer de faire ressurgir les passions fortes ressenties et vécues par les parties: la colère, l'amour, la(es) peur(s), la honte... sans se départir de son calme, de son rôle de sage?*

- 6h45 : Marche ou exercices énergétiques et petit-déjeuner communautaire
- 8h00 : Enseignement théorique – lié au pathos du médiateur et à la sensibilité des parties
- 10h30 : Pause
- 10h45 : Activités d'apprentissage en parallèle :
- Séance d'appropriation – travail en petits groupes sur les acquis théoriques du matin et intégration des lectures préalables sur le sujet
  - Séance de coaching - les formateurs reçoivent chacun un participant pour un coaching individuel sur un sujet choisi par le participant avant le début de la formation

# En médiation, viser l'excellence !

## Atelier de maîtres 2017

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

#### JEUDI 24 AOÛT 2017

**PATHOS DU MÉDIATEUR: LA SENSIBILITÉ DES PARTIES À LA MÉDIATION**  
Animé par Evelyne Meissirel du Souzy

- 11h30 : Séance – Discussion rapport théorie/pratique en grand groupe
- 13h00 : Déjeuner communautaire
- 14h30 : Préparation de l'après-midi : marche/énergie
- 15h00 : Deux séances de pratique – les participants (trois groupes) effectueront un jeu de rôles / cas pratique qui sera filmé et débriefé immédiatement après, avec pause à 16h30
- 18h15 : Rétroaction en grand groupe
- 19h00 : Fin des activités et dîner communautaire

#### VENDREDI 25 AOÛT 2017

- 7h30 : Marche ou exercices énergétiques et petit-déjeuner communautaire
- 8h30 : Activités de fin de l'Atelier de Maîtres et rétroaction en groupe
- 10h00 : Départ

# En médiation, viser l'excellence !

## Atelier de maîtres 2017

### PRÉSENTATION DES FORMATEURS

**Thierry Bériault**



Médiateur, professeur et dirigeant d'instituts regroupant des professionnels de la prévention et du règlement des différends, T. Bériault a conduit près de six cents médiations visant à résoudre des litiges en matière civile et commerciale entre parties privées, parapubliques ou publiques. Il est expert en approche intégrative à la médiation qu'il a contribué à conceptualiser et qu'il enseigne au Canada, en Europe et en Afrique.

**Daniel Courbe**



Consultant en ressources humaines et Maître de conférences à l'Université de Liège, D. Courbe a une longue expérience de formateur dans le secteur des relations humaines. Médiateur agréé, il gère régulièrement des dossiers de médiation qui lui sont référés par des confrères. Sa formation va de la linguistique à la psychosociologie en passant par le commerce international.

**Evelyne Meissirel du Souzy**



Médiatrice, avocate, formée à la thérapie et à l'intervention systémique, E. Meissirel enseigne la médiation dans des cursus universitaires en Belgique et à l'étranger, pour un public de magistrats, notaires, avocats, managers d'entreprises et intervenants sociaux. Elle pratique la médiation libre et judiciaire depuis de nombreuses années en sa qualité de médiatrice agréée en matières familiale, civile et commerciale et sociale.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Être accrédité ou agréé par un organisme accréditeur national ou international et
2. Avoir cumulé un minimum de 90 heures de théorie de la médiation et/ou de formation axée sur les compétences en médiation
3. Pratiquer la médiation depuis au moins 5 ans et
4. Avoir effectué au moins 10 médiations au cours des 3 dernières années.



### Le Domaine Eastman

C'est en 2004, que Serge Thibaudeau, PDG du fonds Québecor, tomba sous le charme de cette grange datant de 1902 reconvertie en auberge. Pour cet homme de vision, c'est la vue imprenable sur le mont Orford et la nature qui l'entoure qui le marqua le plus. «Quand je suis arrivé sur les lieux, j'ai passé au moins 45 minutes à regarder la vue et la nature entourant l'auberge.» avoue Serge Thibaudeau. « Il y a de la beauté partout dans le monde, mais on oublie souvent qu'il existe au Québec des paysages d'une beauté exceptionnelle.» Donc, il devint propriétaire de cette auberge en ayant en tête que cet endroit unique devienne un lieu où des groupes, des entreprises, des associations puissent se rassembler pour échanger afin d'innover dans un cadre propice à la réflexion. Il fonda l'Auberge du Savoir en 2004 qui est maintenant devenu le Domaine Eastman. Un lieu chaleureux, authentique et privé. Un domaine de 19 acres où la nature porte conseil.

### Les Cantons-de-L'Est

Située au Sud-Est du Québec, la région des Cantons-de-l'Est est riche en paysage, culture et gastronomie. Son héritage Anglais, Écossais et Irlandais permet aux visiteurs de découvrir une histoire et une architecture uniques au Québec. Entourée de montagnes et de forêts, parsemée de lacs et de rivières, cette région magnifique vous permettra de vous adonner à plusieurs activités sportives en été comme en hiver. L'été, vous y trouverez, entre autres, un circuit de vélo de 500 km et plusieurs sentiers de randonnée. Et les gourmands seront comblés! Car cette région est l'une des plus réputées au pays pour ses produits du terroir et ses vignobles de grandes qualités. Venez découvrir les Cantons-de-l'Est, elle séduira à coup sûr tous vos sens.



# EN MEDIATION VISER L'EXCELLENCE - ATELIER DE MAITRES 2017

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Eastman, Canada – 20 au 25 août 2017

### Coordonnées du participant

Nom et Prénom :

---

Adresse :

---

Ville :

Province/Région :

---

Pays :

Code postal :

---

Téléphone bureau :

Téléphone cellulaire/mobile :

---

Adresse courriel :

---

Fonction :

---

Je serai accompagné(e) de mon(a) conjoint(e) (prix forfaitaire de 500\$ CAD, taxes en sus)

Oui

Non

Si vous serez accompagné(e), veuillez nous fournir les coordonnées de votre conjoint(e)

Nom et Prénom :

---

Adresse :

---

Ville :

Province/Région :

---

Pays :

Code postal :

---

Téléphone bureau :

Téléphone cellulaire/mobile :

---

Adresse courriel :

---

**Pour tout renseignement complémentaire :**

Contact : Mme Marie-France Daviau : 1-888-553-2535 ou [tberiault@beriault.qc.ca](mailto:tberiault@beriault.qc.ca)

Bériault, prévention et règlement des différends inc. C.P. 40501 CSP St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe, Québec, Canada J2R 1C9

# EN MEDIATION VISER L'EXCELLENCE - ATELIER DE MAITRES 2017

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Eastman, Canada – 20 au 25 août 2017

### Termes de l'inscription

Les frais d'inscription à l'Atelier de Maîtres comprennent la formation, l'hébergement et la restauration. Ils sont de **2250\$ CAD (taxes en sus)\***.

#### Hébergement et restauration

- Outre l'hébergement en chambre individuelle (lit double/queen) pour cinq (5) nuits les dimanche 20, lundi 21, mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 août, le forfait comprend les repas depuis le dimanche soir jusqu'au vendredi matin.
- Conjoint(e) éventuel : forfait de **500\$** (repas inclus, taxes en sus)\*

#### Transports

Transport jusqu'au lieu de formation à la charge de chacun des participants. (Possibilité de transport organisé selon la demande)

- Pour vous inscrire, nous faire parvenir le présent formulaire dûment signé avec :
  - Si requis, l'attestation se trouvant aux pages 12 à 14 dûment remplie et signée
  - Le paiement ou la preuve de paiement de **l'acompte de 750\$ CAD**, requis à titre de pré-inscription payable immédiatement:
    - Pour les participants résidant au Canada : soit par chèque à l'ordre de « Bériault prévention et règlement des différends inc. » ou par virement Interac ([tberiault@beriault.qc.ca](mailto:tberiault@beriault.qc.ca))
    - Pour les participants résidant en Europe ou d'un autre continent : par dépôt bancaire sur le compte IBAN n° 0039 03311 0492870 01, code SWIFT : BLCMCAMM
  - Le bulletin d'inscription par mail : [mfdaviau@beriault.qc.ca](mailto:mfdaviau@beriault.qc.ca).
- Chaque participant recevra une confirmation de pré-inscription et une facture.
- Le solde de **1500\$ (plus les taxes applicables sur le total)** devra être payé et reçu au plus tard le **1<sup>er</sup> mai 2017**.
- Nous confirmerons la mise en œuvre du programme si le nombre de participants inscrits est suffisant.
- **Le nombre de places étant limité, seules les 18 premières inscriptions définitives seront retenues.**
  - En cas de non-tenu du séminaire, l'acompte sera remboursé.
  - En cas de désistement d'un participant après le 1<sup>er</sup> mai 2017, l'acompte reste acquis.

* Inscription	2 250.00\$CAN
Taxe des produits et services fédérale (TPS) – 5%	112.50\$CAN
Taxe de ventes du Québec (TVQ) – 9.975%	235.66\$CAN
<b>Total avec taxes</b>	<b>2598.16\$CAN</b>
Forfait conjoint(e)	500.00\$CAN
Taxe des produits et services fédérale (TPS) – 5%	25.00\$CAN
Taxe de ventes du Québec (TVQ) – 9.975%	52.37\$CAN
<b>Total avec taxes</b>	<b>577.37\$CAN</b>

**Pour tout renseignement complémentaire :**

Contact : Mme Marie-France Daviau : 1-888-553-2535 ou [tberiault@beriault.qc.ca](mailto:tberiault@beriault.qc.ca)

Bériault, prévention et règlement des différends inc. C.P. 40501 CSP St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe, Québec, Canada J2R 1C9

# EN MEDIATION VISER L'EXCELLENCE - ATELIER DE MAÎTRES 2017

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Eastman, Canada – 20 au 25 août 2017

### Conditions de participation à l'Atelier de Maîtres

Vous devez remplir les conditions énumérées ci-dessous pour vous inscrire à l'Atelier de Maîtres :

1. Être accrédité ou agréé par un organisme accréditeur national ou international<sup>1</sup> et
2. Avoir cumulé un minimum de 90 heures de théorie de la médiation et/ou de formation axée sur les compétences en médiation
3. Pratiquer la médiation depuis au moins 5 ans **ET**
4. Avoir effectué au moins 10 médiations au cours des 3 dernières années.

J'ai participé à l'Atelier de Maîtres 2016, tenu à Suilly-la-Tour (France) en juin 2016 :

Oui

Non

Si vous avez coché **Oui**, vous n'avez pas à compléter le formulaire d'attestation se trouvant aux pages 12 à 14.

Si vous avez coché **Non**, veuillez compléter et nous acheminer le formulaire d'attestation se trouvant aux pages 12 à 14 dûment rempli et signé

Je, soussigné, affirme remplir les conditions de participation au séminaire et accepte les conditions énoncées ci-dessus.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

<sup>1</sup> par exemple: IMAQ (Québec), ANM (France), CFM (Belgique), IAMC (Canada), IMI (international), CNPM (France), FSM (Suisse), IAM (International), CMAP (France), TAS (Suisse), CRDSC (Canada)

**FORMULAIRE D'ATTESTATION - CRITÈRES D'ADMISSIBILITE**  
**Atelier de maîtres en médiation du 20 au 25 août 2017**

*Afin d'assurer un environnement propice à maximiser les apprentissages et à assurer une expérience de formation de grande qualité, les participants à l'atelier de Maître devront démontrer qu'ils possèdent des qualifications suffisantes ainsi qu'une expérience pratique substantielle.*

*Veillez répondre aux questions suivantes. Il est possible que des précisions ou des renseignements supplémentaires vous soient demandés ultérieurement. Les formateurs en effectueront par la suite l'analyse et vous confirmeront votre inscription dans un délai de cinq jours ouvrables après réception. Si vous n'étiez pas sélectionné, le montant que vous auriez déposé pour garantir votre inscription vous serait remboursé.*

**Critère 1 : Reconnaissance professionnelle**

Indiquez les accréditations ou les agréments que vous détenez présentement à titre de médiateur et qui vous ont été octroyés/décernés par un organisme accréditeur national ou international :

Titre octroyé/décerné	Année où le titre a été octroyé/décerné	Organisme accréditeur	Adresse web de l'organisme accréditeur (ou physique)

**Critère 2 : Savoir théorique**

a) Indiquez toutes les formations que vous avez suivies sur la théorie de la médiation ou sur les compétences/habilités en médiation (minimum de 90 h) :

Titre de la formation / cours universitaire	Nombre d'heures de formation	Année où la formation a été suivie	Nom du ou des formateur(s)	Institution d'enseignement/organisme de formation

**FORMULAIRE D'ATTESTATION - CRITÈRES D'ADMISSIBILITE**  
**Atelier de maîtres en médiation du 20 au 25 août 2017**

b) Indiquez les formations en médiation que vous avez donné ou enseignements que vous avez conduit dans un programme universitaire au cours des 3 dernières années :

<b>Titre de la formation / cours universitaire</b>	<b>Nombre d'heures de formation / d'enseignement</b>	<b>Année de la formation / enseignement</b>	<b>Si formation / enseignement avec d'autres - noms des autres formateurs</b>	<b>Lieu de la formation (ville/pays) + (institution / commanditaire)</b>

**Critère 3 : Expérience pratique**

Indiquez les informations pertinentes relatives aux 10 médiations effectuées au cours des 3 dernières années :

<b>Médiation civile, commerciale ou en milieu de travail</b>	<b>Secteur privé, parapublic ou public</b>	<b>Nombre de parties à la médiation</b>	<b>Services de médiation rémunérés ou non rémunérés</b>	<b>Médiateur seul ou en co-médiation</b>	<b>Nombre d'heures approximatives en séance de pré-médiation et de médiation</b>

**FORMULAIRE D'ATTESTATION - CRITÈRES D'ADMISSIBILITE**  
**Atelier de maîtres en médiation du 20 au 25 août 2017**

<b>Médiation civile, commerciale ou en milieu de travail</b>	<b>Secteur privé, parapublic ou public</b>	<b>Nombre de parties à la médiation</b>	<b>Services de médiation rémunérés ou non rémunérés</b>	<b>Médiateur seul ou en co-médiation</b>	<b>Nombre d'heures approximatives en séance de pré-médiation et de médiation</b>

J'ATTESTE QUE JE PRATIQUE LA MÉDIATION DEPUIS AU MOINS CINQ (5) ANS ET QUE LES INFORMATIONS CI-DESSUS SONT CORRECTES :

Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_